

Secrétariat de *Receptionné le 24/12/14*  
Monsieur le Maire

M. BIREN 68, rue de la division Leclerc 93600 Aulnay-sous-bois  
Mme BLAZA 137, rue de Bondy 93600 Aulnay-sous-bois  
Mme GRANET 9, rue Franklin 93600 Aulnay-sous-bois  
M. GRECOURT 109, rue de Bondy 93600 Aulnay-sous-bois

**HOTEL DE VILLE**  
**Monsieur Le Maire**  
**B.P 56**  
**93602 AULNAY SOUS BOIS CEDEX**

A l'attention de Mr BESCHIZZA

*Copies à Mrs. CANNAROZZO, TELLIER et CHALLIER*

Aulnay sous bois, le 22 décembre 2014

Objet: Concertation sécurisation des abords du Collège Simone Veil

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à la première réunion de concertation sur la sécurisation des abords du Collège Simone Veil et souhaitons vous faire part de nos réflexions.

Nous sommes bien d'accord pour dire qu'il faut sécuriser les abords des établissements scolaires, néanmoins cette sécurisation ne peut se faire sans traiter la cause de l'insécurité à savoir l'excès de trafic sur le secteur.

Ce problème primordial ne semble pas vouloir être entendu, à ce jour, par vos services. Nous sommes étonnés que le conseiller en charge de la circulation refuse de le prendre en compte et s'occupe de sécurité à la place de l'adjointe mandatée à cet effet.

Le projet tel qu'il nous a été présenté ne peut être considéré comme satisfaisant d'une part car il ne traite pas la cause de l'insécurité mais également pour les raisons développées ci-dessous.

Nous sommes opposés à la suppression du rond-point que votre projet préconise en raison de l'élargissement des trottoirs. Cet élargissement va avoir des conséquences que vous ne semblez pas mesurer :

- Il va créer une zone prétendue sécurisée que les élèves vont investir et considérer comme une aire de jeux et de détente, ce qui va les inciter à une moindre prudence.
- L'implantation de bacs à fleurs va limiter la visibilité que ce soit des piétons ou des véhicules, avec un risque que ces écrans ne servent de caches pour d'éventuels

Nous attirons votre attention sur le manque de signalétique et souhaiterions **dès maintenant** qu'un effort soit fait dans ce sens avec la mise en place de panneaux de grande taille signalant les sorties d'école et la traversée d'enfants (maternelle et collège) ainsi que d'un marquage au-sol très visible indiquant la zone 30 et la future zone 20.

Nous vous joignons copie d'un article du parisien et nous ne voulons pas avoir le même problème avec notre ASVP.

Nous vous signalons également les difficultés de circulation des bus du fait que la bande séparatrice de voie (rue de Bondy face STN) n'a pas été supprimée au-delà du pointillé ce qui incite les véhicules à aller jusqu'au feu tricolore, de même que la décision prise de mettre les deux arrêts « face / face » montre bien un manque total de réflexion et une méconnaissance du terrain.

Nous n'avons pas pu obtenir les dates précises de mise en place des comptages effectués par les services municipaux et nous sommes étonnés qu'une seule des rues convergeant vers le collège soit concernée par une reprise de chaussée alors que c'est l'ensemble qu'il faut traiter puisque les bus les empruntent.

En conclusion, nous réitérons nos propositions qui peuvent être appliquées immédiatement :

- Afin de faire baisser le nombre de véhicules arrivant sur le rond-point de la rue Albert Ballet, nous préconisons la réouverture à la circulation en double sens de l'avenue Nonneville entre la rue Albert Ballet et la rue de Bondy, avec mise en place d'un feu tricolore à l'intersection Nonneville/Bondy.
- Le passage à trois positions des feux tricolores installés autour du rond-point pour une meilleure fluidité de la circulation ce qui évitera les conflits de priorité.
- La pose d'un panneau d'interdiction de circuler aux poids lourds de plus de 3,5 T en entrée de ville au cimetière de Bondy ainsi qu'une mise en cohérence de ces panneaux aux différentes entrées de la ville.
- L'intervention de la police municipale pour verbalisation des contrevenants.

Nous vous rappelons votre discours sur les difficultés financières de la ville et ne comprenons pas cet acharnement à vouloir dépenser plus de 2 millions d'euros alors que des solutions existent pour un coût nettement inférieur.

Nous nous adressons à vous aujourd'hui. Toutefois, sans réponse de votre part, nous nous réservons le droit d'alerter les médias et les services compétents des ministères concernés dès le prochain accident car votre responsabilité pénale serait alors engagée.

Nous vous rappelons votre tract de Décembre 2013 et votre volonté d'être

- un maire qui écoute et respecte les gens
- un maire qui ne force pas les habitants à accepter des projets qu'ils considèrent néfastes
- un maire qui laisse le choix entre plusieurs projets
- un maire qui ne privilégie pas l'intérêt personnel au détriment de l'intérêt général.
- un maire qui partage avec ses administrées une valeur fondamentale : le respect et qui oblige donc ses conseillers à faire de même.

agressions ou trafics comme nous avons pu en faire l'expérience aux abords du Lycée Jean Zay.

- A ce jour, il existe un vrai problème de stationnement des véhicules de l'entreprise STN qui débordent régulièrement sur le trottoir. Un plus grand espace devant leur portail ne pourra que les inciter à encore moins de civisme.
- Vous vous dites très attentif au commerce de proximité, or il est prévisible que la suppression du rond-point aura des conséquences sur le chiffre d'affaires de la boulangerie « Au bon fournil ». En effet, éloignée désormais de la rue principale, elle ne sera accessible qu'en pénétrant dans la rue de Reims ce qui représentera un frein certain pour la clientèle.

Contactés, la boulangerie et le principal du collège, M. CHERIF trouvent également que la suppression du rond-point n'améliorerait pas la situation mais au contraire rendrait le secteur plus dangereux et ne veulent pas non plus de l'aménagement de jardinières pour les mêmes raisons que nous.

Nous sommes opposés à l'abattage des platanes, signature identitaire de la rue de Bondy. Aux arguments avancés par votre équipe (mise aux normes PMR, augmentation de la clarté, coût d'entretien), nous opposons les nôtres :

- Pour obtenir la distance suffisante à la circulation des PMR, la suppression des bordures, le rehaussement de 10 cm du trottoir et l'application d'un enrobé à l'identique de ce qui a été fait sur la rue de Bondy depuis la gare sont suffisants. En effet, la distance entre les bâtiments et les arbres passe alors à 1,60 m, ce qui autorise la circulation d'un fauteuil d'handicapé ou de poussettes. Nous nous permettons de vous préciser que ce trottoir a fait l'objet de trois réfections depuis les grandes vacances.
- Vous avancez l'argument de clarté, nous avançons l'argument de protection ; les arbres même âgés continuent d'absorber la pollution, de fixer les poussières. De plus, ces platanes offrent une ombre bien agréable en été et une protection contre les intempéries. Leur abattage signifierait que cette portion de rue deviendrait impraticable en été comme l'est la rue du Havre, entre autres. Un éclairage au plus près des piétons et non au-dessus des arbres permettra de pallier au déficit de luminosité nocturne.
- Concernant les économies éventuelles réalisées, nous vous signalons que l'abattage entraînera de fait un coût important sans compter les dépenses relatives à l'arrosage et à l'entretien des bacs que vous souhaitez planter.

Nous sommes opposés à la suppression des places de stationnement rue de Bondy, que nous vous signalons ne pas utiliser afin d'éviter toute remarque polémique. Ces stationnements sont indispensables aux parents d'élèves de la maternelle, aux visiteurs du collège, aux clients du garage Segedi et des entreprises du 107, aux usagers et visiteurs du gymnase. Ce ne sont pas les 12 places créées rue du Havre qui permettront de compenser, le stationnement étant déjà très insuffisant sur cette voie. La perte de ces places aura pour conséquence de congestionner un peu plus la rue de Toulouse, d'inciter au stationnement anarchique qui est déjà une problématique importante soulevée par les riverains.

Nous émettons également des réserves sur la mise sur plateau et le ralentissement qu'elle devrait engendrer. En effet, la faible hauteur du rehaussement, en raison du passage des bus, et la longueur importante de ce rehaussement ne nous semblent pas propices à un ralentissement réel des véhicules qui ne respectent déjà pas la limitation de vitesse à 30 km/h.

PS : nous vous rappelons que nous attendons toujours la réponse à nos mails des 27 novembre et 4 décembre 2014 concernant le marché de la Gare, ainsi qu'aux deux pétitions qui vous ont été remises en mains propres par Mme GRANET les 26 mai et 29 octobre dernier.

Thierry BIREN

T.Biren

Evelyne BLAZA

E. Blaza

Jacqueline GRANET

J. Granet

Philippe GRECOURT

P. Grecourt

## PANTIN

# Cette rue où les automobilistes ne veulent pas ralentir devant les écoles

**A LA LIMITÉ DU PRÉ-SAINTE-GERVAIS**, rue Méhul à Pantin, certains automobilistes et chauffeurs de car ont un comportement irrespectueux et violent que les parents d'élèves ne peuvent plus supporter.

Dans cette rue qui accueille trois écoles dont une maternelle, les parents demandent davantage de sécurité routière.

A l'initiative de la FCPE, ils ont donc lancé lundi une pétition. Et mercredi à midi, devant la cour de la maternelle, qui accueille quelque 320 bambins, ils avaient d'ores et déjà recueilli 250 signatures pour le renforcement de la sécurité routière sur cette route départementale. Ils demandent entre autre l'installation d'un flash radar sur le feu tricolore en début de rue.

**Le conducteur a enclenché une vitesse et percuté l'agent qui fait traverser les enfants**

L'élément déclencheur de la colère des parents ? Le 27 novembre dernier, le matin, Pascale, l'employée municipale en charge de la circulation devant la petite école a été renversée par un chauffard. L'agent avait stoppé une voiture pour laisser traverser deux parents. L'automobiliste a laissé passer les deux piétons, il a ensuite enclenché une vitesse, percuté Pascale, avant de faire demi-tour et prendre la fuite.

elle. « A peine est-elle revenue à son poste qu'elle s'est fait insulter et agresser parce qu'elle demandait à un autre automobiliste de laisser passer des piétons. J'ai dû m'interposer avec d'autres parents », confie-t-elle. Les parents témoins ont relevé la plaque d'immatriculation ayant déposé plainte. L'employée s'en est sortie avec dix jours d'ITT (interruption totale de travail). « J'ai toujours mal aux cervicales », confie-t-

corbie un papa excédé. « Il a dit qu'il avait un métier et ne voulait pas perdre de temps. Ce n'est pas acceptable ! », s'emplore une autre maman. L'automobiliste en colère a fini par présenter ses excuses. « La L'espèce de chauffard va être sanctionnée. C'est un dingue. Heureusement tous les chauffeurs n'arrivent pas à cet extrême, se rassure le maire socialiste Bertrand Kern. Il est vrai aussi que nous ne pouvons pas placer un policier derrière chaque feu ou devant chaque sortie d'école. C'est impossible. » Pour limiter les dégâts, la ville a pris en charge, il y a deux ans, l'installation de ralentisseurs. « Je ne peux pas mettre de chicanes pour ralentir la voie ni de dos-d'âne car des convois exceptionnels passent dans la rue », déplore le maire ouvert à une rencontre avec les parents si besoin. « Pour les radars, c'est le préfet qui décide », concit l'élue.

Pantin, rue Méhul, mercredi. L'agent qui protège la sortie d'école s'est fait faucher par un chauffard fin novembre. A peine était-elle revenue, après 10 jours d'ITT, qu'elle se faisait insulter par un autre automobiliste qui ne voulait pas s'arrêter. (M.-P.B.)



nous atteignons des extrêmes mais le reste du temps les voitures roulent trop vite : j'ai empêché un extrémiste, alors qu'elle s'apprétait à traverser, témoigne une autre maman. L'automobiliste qui a percuté l'employée municipale a été identifié. La voiture est immatriculée en Bourgogne. Le parquet de Bobigny a transféré le dossier à ses confrères de Dijon.

**« Je ne peux pas mettre de chicanes car des convois exceptionnels passent par là »**

Bertrand Kern, maire PS

« J'espère sincèrement que ce chauffard va être sanctionné. C'est un dingue. Heureusement tous les chauffeurs n'arrivent pas à cet extrême, se rassure le maire socialiste Bertrand Kern. Il est vrai aussi que nous ne pouvons pas placer un policier derrière chaque feu ou devant chaque sortie d'école. C'est impossible. » Pour limiter les dégâts, la ville a pris en charge, il y a deux ans, l'installation de ralentisseurs. « Je ne peux pas mettre de chicanes pour ralentir la voie ni de dos-d'âne car des convois exceptionnels passent dans la rue », déplore le maire ouvert à une rencontre avec les parents si besoin. « Pour les radars, c'est le préfet qui décide », concit l'élue.

MARIE-PIERRE BOLOGNA

## L'opposition réclame le

### BAGNOLET